Administration et Rédaction
A MARTIGNY

Le Rhône

No 4. *Vendredi 15 janvier 1937.*
9me année — Le no 10 cts.

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement
Bulletin officiel : Fr. 4.—

2 fois par semaine, le mardi et le vendredi ..... Fr. 5.— par an
1 » » » » vendredi ..... » 2.60 » »
Assurance-accidents (valable pour 2 personnes) ..... » 2.80 » »

Programmes
pour soirées ou autres manifestations sont exécutés rapidement par
ILLET
Imprimerie Commerciale
MARTIGNY - Tél. 61.052

Les abonnés au bénéfice de l'assurance **sont assurés contre les accidents** auprès de **La Bâloise**, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. **1000.—** en cas de décès, Fr. **1000.—** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.—** en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « **Le Rhône** », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.
Tarif des annonces du vendredi : le mm., Valais 15 ct., Suisse 18 ct., Etranger 20 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - **Réclames :** Suisse 45 ct., Etranger 50 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

Aussi bon que les meilleurs, DENTILYS coûte seulement 90 centimes.

Dans le passé... déjà !

Hier, en ouvrant son livre de prières, on a lu : 1er dimanche après l'Epiphanie.

Brusquement, on a compris que les fêtes étaient entrées dans le passé.

Déjà tout est rentré dans le calme ; plus de chants, plus de rires ; les petits ont repris le chemin de l'école, les grands sont repartis vers la ville et l'étude ; les chambres sont vides et les mamans sont un peu dépaysées et, sans vouloir en convenir, malgré le calme revenu et le repos, se sentent le cœur un peu lourd.

Comme l'on s'habitue vite à l'an nouveau, aux choses nouvelles ! On écrit un 7 au lieu d'un 6 sans s'en apercevoir, et chaque chose qui, hier encore, nous ravissait, semble aujourd'hui faire partie de notre vie comme si elle eût été là depuis toujours.

Un petit meuble, une plante, un tableau, qui, pour les fêtes, sont entrés au logis comme de nouveaux amis, semblent avoir été là depuis toujours.

Mais il y a les choses qui, après un règne de quelques jours, retournent dans l'ombre pour une longue durée.

Le petit sapin de Noël, conservé jusqu'à l'extrême limite, c'est-à-dire jusqu'au jour de l'Epiphanie, laisse pleurer sur le sol toutes ses aiguilles ; ses branches pendent lamentablement, faisant ainsi pencher dangereusement les fragilités qui le parent.

Tout va rentrer dans l'ombre ; clochettes, boules, guirlandes vont de nouveau dormir sur leur lit de ouate.

Les petits personnages de la crèche vont rejoindre avec les moutons leur retraite au fond du coffre et le petit Jésus de cire douillettement emmaillotté, sommeillera pendant une année tout là-haut, sous le toit, au sommet de la vieille armoire où dorment déjà tant de choses aimées.

Il restera, seul et dépouillé, le petit sapin qui portait ces étincelantes lumières ; ce petit sapin qui fit briller de convoitise les yeux de nos chers petits. Déjà il est condamné, demain il ne sera plus qu'une légère fumée bleue qui montera vers le ciel, comme une petite âme parfumée.

Chaque année, lorsque son règne éphémère s'achève, il me vient le même désir. Je voudrais avoir une vaste cheminée, une de ces cheminées d'autrefois, et pouvoir d'un seul coup y jeter le petit sapin, sans le mutiler, afin que son âme s'échappe par la cheminée, d'un seul envol, et nous donne encore un peu de son parfum, nous parlant de sa forêt qui, tout là-haut, scintille sous la neige et le givre, de sa forêt grandiose et radieuse d'où, impitoyablement, nous l'avons enlevé, pauvre petit condamné, parure de nos fêtes, témoin de nos joies.

Tout est calme maintenant, nos joies et plaisirs de quelques jours sont entrés dans le passé avec les premiers jours de janvier, et nous nous retrouvons un peu las, un peu dépaysés dans la vie de chaque jour avec ses obligations, ses labeurs et ses peines. Il n'y a rien de changé ; les fêtes ont été comme une petite oasis plus radieuse où la vie plus ardente de quelques jours nous a fait oublier les labeurs de chaque jour, qui, eux aussi, passent... passent, et desquels nous dirons un jour, en nous tournant vers le passé : « Déjà ! »

Janvier 1937. *Anilec.*

Une formidable embardée en Savoie. — Sur la route d'Annecy à Genève, une automobile, occupée par 4 personnes, a fait une embardée et est tombée dans un fossé près de Pomery (Haute-Savoie). Un des occupants, M. Ulysse Richard, grièvement blessé, a succombé. Les autres occupants ont été légèrement blessés.

Vague de froid aux Etats-Unis. — Une vague de froid sévit à l'ouest et au sud-ouest des Etats-Unis. Des températures allant jusqu'à moins 26 degrés ont été enregistrées. La vague de froid s'étend jusqu'en Californie. On compte une vingtaine de victimes dans la région des Rock Mountains.

On vous donnera des lunettes en couleur
pour voir le **premier film en relief**
bientôt à l'ETOILE de Martigny

Pour le développement du tourisme
dans la région du Mont-Blanc

On sait que, de par sa situation topographique, la ville de Martigny représente un centre touristique des plus important de la Suisse romande.

Située à la bifurcation de plusieurs voies de communication internationales tant routières que ferroviaires (routes du Grand St-Bernard, du Simplon, de la Forclaz, lignes des C. F. F., du Martigny-Châtelard jusqu'à Chamonix, du Martigny-Orsières, etc.), cette ville est bien le point de base principal autour duquel convergent voies et moyens d'accès vers ce majestueux Mont-Blanc et ces non moins belles vallées montagneuses qui forment la périphérie du Géant des Alpes.

Nous ne citerons à cet égard que notre belle vallée du Trient les verdoyants vals de Ferret et de la Forclaz, ceux de Bagnes et d'Entremont, les sommités du massif du Grand St-Bernard, le Catogne, la chaîne des Dents du Midi, etc., etc.

Avant la guerre, d'ailleurs, le Bas-Valais entretenait avec Chamonix et la vallée d'Aoste des relations fort étroites.

Malheureusement, la Grande Tourmente a bouleversé ces bonnes relations qui faisaient le bonheur de l'industrie hôtelière de toutes les stations de la région du Mont-Blanc.

Or, aujourd'hui que le trafic hôtelier est en voie de reprise, on ne doit non seulement pas se demander s'il est opportun de renouer de telles relations dans l'intérêt commun des régions intéressées, mais il est même absolument indispensable d'encourager et de faire tout ce qui est possible afin que nos belles régions soient mieux connues de la clientèle touristique mondiale.

Mettre tout en œuvre pour attirer et maintenir les étrangers chez nous, leur accorder des facilités de transport, etc., tels sont les buts auxquels on doit tendre pour que l'industrie des étrangers reprenne chez nous sa vogue d'antan. Il ne faut pas que d'autres régions plus habiles dans l'art d'attirer les étrangers nous supplantent et enlèvent à notre pays les recettes si importantes et si intéressantes qu'avant la guerre notre pays se procurait par l'exploitation de cette importante branche de l'économie suisse.

L'état de marasme qui a marqué ces années dernières l'industrie hôtelière et le tourisme en général ne peut et ne doit plus durer. Il faut qu'une solution intervienne, car de cette solution dépend indubitablement l'intérêt de toute notre industrie hôtelière, et conséquemment du canton tout entier. En effet, quand les hôtels regorgent de monde, le commerce va et l'agriculture aussi.

Nos hôteliers achètent chez nos commerçants et nos agriculteurs les produits dont ils ont besoin pour les soins de leur clientèle. En outre, l'hôtellerie lutte contre le chômage par le personnel qu'elle emploie, ce qui ne serait pas le cas si les hôtels étaient vides.

Souscrivons donc à toute solution tendant à ranimer le mouvement touristique en Valais, et cela en cherchant à encore mieux exploiter et faire connaître notre merveilleux pays.

Le Mont-Blanc est un centre d'attraction unique au monde, et ce grand massif est certainement l'atout principal qui aidera à faire des régions qui l'environnent, un pays où doivent affluer tous les amis des sports d'hiver, de la belle montagne. Mais pour arriver à un résultat, il faut un travail d'ensemble. Il faut qu'un labeur solidaire soit entrepris par les branches intéressées de ces régions.

Et c'est heureusement ce qu'ont compris les promoteurs de l'intéressant projet dont nous parlons plus haut, projet qui tend à raviver — et qui ravivera certainement — et le tourisme et l'hôtellerie dans la région du Mont-Blanc.

C'est donc dans cette louable intention que s'est tenue dernièrement à l'Hôtel Kluser à Martigny-Ville, une assemblée préliminaire à laquelle assistaient notamment MM. Liais, journaliste attaché à la Société des Nations, membre de la Chambre française de Commerce de Lausanne, Budry, directeur de l'Office national suisse du Tourisme, Robert Kluser, président de la Société de développement de Martigny-Ville, C. Sauthier, directeur de la Compagnie du Martigny-Châtelard, Dr Darbellay, secrétaire de la Chambre valaisanne de commerce, Desfayes, représentant la Municipalité de Martigny-Ville, Me Victor Dupuis, avocat, etc.

Cette assemblée a jeté les premiers jalons pour le travail à entreprendre et s'est déroulée sous la présidence de M. Joseph Kluser qui exposa succinctement les bases du projet.

Dans l'intéressante discussion qui s'ensuivit, M. R. Kluser démontra que Martigny était réellement depuis la guerre une ville prétéritée en ce qui concerne le tourisme. Elle est cependant un centre d'excursions très importantes. Mais on ne fait rien ou presque rien pour la faire mieux connaître des étrangers.

« La route de la Forclaz, ajouta-t-il, qui serait un moyen de liaison idéal avec Chamonix et la France, est dans un état lamentable qui ne peut qu'inspirer des craintes pour les nombreux usagers de la route français, lesquels ne demanderaient qu'à venir en Valais si des moyens de communication plus potables leur étaient assurés. »

Et pourtant, avec un peu de bonne volonté, on pourrait certainement rendre à Martigny sa vogue d'antan en améliorant les voies de communication qui nous relient avec la France par la Haute-Savoie et Chamonix, ceci d'autant plus que la clientèle française, ainsi que le confirma également M. Kluser, est encore incontestablement la plus intéressante pour l'industrie hôtelière suisse. On n'en voudra pour preuve que le fait que le *Rhône* a déjà relevé dernièrement, savoir que sur environ 430 clients logeant en décembre 1936 dans un hôtel des Grisons, 380 étaient des Français.

A cet égard, M. R. Kluser se plut à rendre hommage à M. C. Sauthier, directeur du Martigny-Châtelard, qui a institué comme on le sait un service de transbordement d'automobiles par le Martigny-Châtelard, ceci à l'intention des voyageurs qui craindraient trop la route de la Forclaz.

On entendit également sur la question en délibération les opinions autorisées de MM. Liais, Budry, Darbellay, Dupuis, etc., et après cet échange de vues empreint du meilleur esprit, un Comité provisoire de 5 membres fut constitué séance tenante. Il est composé comme suit : MM. Joseph Kluser président, Cyrille Sauthier, J. Pillet, E. Moser, plus un membre de la Municipalité de Martigny-Ville.

M. Victor Dupuis, avocat, a été désigné secrétaire de ce comité, auquel viendront s'adjoindre ultérieurement des personnalités de Chamonix et de la vallée d'Aoste.

Il nous reste donc à souhaiter plein succès à cette intéressante initiative et à espérer aussi que les pouvoirs publics lui accorderont toute l'attention et l'appui qu'elle mérite.

Son but n'en est d'ailleurs que des plus louable, car du jour où l'hôtellerie et le tourisme auront repris, un grand pas aura été fait dans cette voie du redressement économique général vers lequel nous aspirons tous. *R.*

Les progrès du cinéma
Vous avez vu le film „*muet*"
Vous avez vu le film „*sonore*"
Vous avez vu le film „*parlant*"
Vous avez vu le film „*en couleurs*"
Dans quelques jours,
vous verrez la dernière découverte :
Le premier film en relief
Une petite bande extraordinairement frappante, qui produira sur vous l'effet ci-contre.
La semaine prochaine à l'Etoile de Martigny

Au Royal
Le triumvirat de la folie et du rire
Une Nuit à l'Opéra
avec les frères MARX, 3 écervelés, 3 fous qui feront pour vous les cabrioles les plus imprévues, les plus ahurissantes

ETOILE
Enfin...! Les voilà revenus ! Le couple idéal LILIAN HARVEY et HENRI GARAT dans
LES GAIS LURONS
Une pétillante opérette

Quelques propos sur la réclame

Celui qui veut ruiner lentement mais sûrement son commerce renonce à la réclame et surtout à la meilleure :

la réclame dans les journaux

* * *

Tu connais ta marchandise, sa qualité, ses avantages sur celle de la concurrence, son bon marché, etc. Mais n'imagine-toi surtout pas que le public sait tout cela. IL FAUT QUE TU LE LUI DISES !

* * *

La meilleure réclame est celle qui est le plus près de LA VERITE. Renonce aux superlatifs. Ils rendent les acheteurs méfiants et sentent le dilettantisme.

* * *

Le SECRET D'UNE RECLAME EFFICACE : la faire régulièrement, méthodiquement. Non pas comme un feu d'artifice qui s'enflamme d'un coup, s'éteint et s'oublie, mais comme une lampe bien allumée qui sans arrêt éclaire le chemin qui amène l'acheteur. Le public connaîtra bientôt cette bonne lumière et s'y intéressera par ses offres.

* * *

Méfie-toi de DISPERSER TA RECLAME. Cela coûte fort cher et ne donne pas les résultats en proportion des efforts accomplis.

Voici quelques chiffres qui donnent à réfléchir : Effet de la réclame par affiches : 4,6 %. Prospectus : 2,2 %. Lettres : 0,9 %. Recommandations par les connaissances : 13,9 %. Divers moyens : 9,4 %. Vitrines : 24,9 %. PUBLICITE DANS LES JOURNAUX : 44,1 %. (Selon enquête de l'Institut Psychotechnique à Zurich, en septembre 1936.)

D'une enquête systématique auprès de 8000 commerçants, industriels, artisans, etc., il ressort avec évidence que LA RECLAME DANS LES JOURNAUX a autant d'effet que la plupart des autres moyens habituels de réclame, réunis.

C'est pourquoi tout négociant possédant un sens commercial avisé arrive à cette conclusion :

Il faut concentrer la réclame dans les journaux

Or, parmi ces derniers, *Le Rhône* est l'organe le plus indiqué dans notre canton.

Son fort tirage, son attitude impartiale et objective qui font qu'il est lu et répandu dans tous les milieux, doivent inciter tous nos commerçants et industriels à lui confier leur publicité.

CE SOIR Vendredi 15 janvier à 20 h. 15
Au Casino de Martigny
Gala théâtral
LE MAITRE DE FORGES
avec le THEATRE MUNICIPAL de Lausanne

Une attraction sensationnelle :
le premier FILM EN RELIEF bientôt à l'ETOILE

AGRICULTURE

Prescriptions relatives à l'arrêté fédéral tendant à faciliter la transformation de la culture fruitière

En exécution de l'arrêté fédéral du 5 octobre 1936, il est pris les dispositions suivantes pour ce qui concerne le Valais :

I. SURGREFFAGE. Conditions. — La Régie fédérale des Alcools accordera des subsides pour le surgreffage lors du remplacement des pommes à cidre et à distiller ainsi que celles nulles au point de vue commercial par les variétés suivantes : Gravenstein, Reine des Reinettes, Belle de Boscoop, Reinette de Champagne, Reinette Ananas et Canada (cette dernière exclue dans le Bas-Valais).

Cette action, placée sous la surveillance de la Station cantonale d'Arboriculture, ne concerne que l'espèce pommier.

La fourniture des greffons est laissée aux soins des propriétaires ou intéressés.

Ce surgreffage s'exécutera suivant les instructions données par la Station susmentionnée. Un nombre excessif de têtes de greffes, les arbres greffés trop haut, et tout travail non conforme aux règles d'un bon surgreffage ne seront pas pris en considération.

La Station cantonale d'Arboriculture ne pouvant fournir de greffeurs officiels, prière de s'adresser aux professionnels de la région (diplômés des Ecoles d'agriculture, d'horticulture ou des Cours centraux d'arboriculture).

Les listes de surgreffage établies d'une façon définitive, d'autres instructions suivront. L'octroi du subside est subordonné au contrôle du travail exécuté.

L'allocation sera répartie au prorata du nombre de greffes et en relation avec la somme à disposition.

Les propriétaires que cette action intéresse sont priés de s'inscrire auprès de la Station cantonale d'arboriculture jusqu'au 1er avril 1937, au plus tard. Les formulaires à remplir et les instructions relatives au surgreffage leur seront communiqués aussitôt après leur inscription.

II. ARRACHAGE DES POIRIERS A CIDRE. — Il sera accordé une subvention pour l'arrachage des poiriers à cidre (poires rèches). Conditions :

1. Ne seront pris en considération que les poiriers à cidre en pleine période de rendement (entre 20 et 40 ans d'âge).
2. Les arbres atteignant un minimum de 30 cm. de diamètre.
3. Les inscriptions devront parvenir à la Station avant le 1er mars 1937 et les arbres devront être abattus pour le 15 mars 1937.
4. L'octroi du subside est soumis au contrôle qui aura lieu entre le 15 mars et le 15 avril 1937.
5. L'allocation sera répartie suivant le nombre d'arbres arrachés et la somme disponible.

III. ASSAINISSEMENT DES VERGERS ET AMELIORATION DE LA PRODUCTION FRUITIERE. — a) A cette intention, il sera donné gratuitement des conférences avec projections à toutes les communes et associations qui en feront la demande à la Station cantonale d'arboriculture.

b) Pour permettre une application efficace des directives qui seront données dans ces conférences sur l'assainissement et l'amélioration de notre production fruitière, des cours pratiques et itinérants pourront être donnés dans les mêmes conditions. Ces cours seront d'une durée de 1-2 jours. Le nombre des participants doit être de 12 au moins.

c) Si le nombre des inscriptions est suffisant, un cours spécial de perfectionnement sera organisé à Châteauneuf pour les arboriculteurs professionnels désirant travailler au service des propriétaires d'arbres fruitiers. Les personnes que la chose intéresse peuvent s'inscrire jusqu'au 1er février 1937 auprès de la Station qui leur donnera les instructions nécessaires.

IV. CREATION DE VERGERS MODELES. — Des subsides pouvant s'élever jusqu'à 30 % des frais seront octroyés pour la création de 5 vergers modèles dans la région du Bas-Valais (districts de St-Maurice et Monthey.

Les communes ou sociétés d'agriculture ou personnes qui s'intéresseraient à cette création de vergers modèles sont priés de se renseigner au plus tôt auprès de la Station cantonale d'arboriculture.

Département de l'Intérieur
STATION CANTONALE D'ARBORICULTURE :
C. Michelet.

Gœring en Italie. — Le premier ministre de Prusse, M. Gœring, accompagné de sa femme, est en Italie pour y passer des vacances.

Le divorce de Mme Simpson sera évoqué devant les tribunaux. — On annonce que M. Ernest Simpson a engagé une action en diffamation contre Mme Sutherland, à la suite de propos que celle-ci aurait tenus au sujet du divorce de M. et Mme Simpson en octobre dernier.

Finies, les restrictions de crise ! — On annonce de Londres que le plan de restriction pour la production du cuivre est officiellement suspendu. En conséquence, la production du métal rouge est présentement entièrement libre.

Le choléra. — Une épidémie de choléra vient de se déclarer au Siam. En une semaine, 92 cas, dont 12 mortels, ont été enregistrés. On se souvient que l'épidémie du début de l'an dernier avait fait environ 1500 victimes.

Il fait froid ? Pas pour elle
Le Goudron Guyot
est indiqué dans rhumes, bronchites, catarrhes, toux, affections de la gorge et des poumons.
EXIGEZ LE VÉRITABLE
GOUDRON GUYOT
● Toutes pharmacies et drogueries
Le flacon fr. 2.60
Capsules 1.80 Pâte pectorale 1.25
Maison VINCI - Genève (Acacias)

VALAIS

La Troupe du Théâtre de Lausanne à Martigny

A l'occasion de la grande représentation annoncée pour ce soir vendredi au **Casino Etoile** de Martigny, où, comme l'on sait, la Troupe du Théâtre de Lausanne viendra pour interpréter « **LE MAITRE DE FORGES** » de Georges Ohnet, nous apprenons que les C. F. F. ont prévu un **arrêt spécial du direct de nuit** passant à Martigny à minuit 52 et arrivant à **Sion** à 1 h. 12.

Les personnes de Sion qui voudront bénéficier de ce spectacle unique, auront ainsi la facilité de pouvoir rentrer chez elles le même soir.

Procédés dignes d'une autre époque

Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, des individus attaquèrent à Niedergampel M. Victor Meichtry, qui rentrait de Gampel ; ils lui lancèrent des pierres ; il se réfugia à la maison de la Consommation où les agresseurs jetèrent encore des cailloux ; puis ils firent sauter la porte avec de la dynamite en brisant des vitres ; accompagné de quelques hommes, Meichtry songea à regagner sa maison près de laquelle une fusillade éclata ; les balles sifflèrent aux oreilles, mais n'atteignirent personne et l'agrédi entra chez lui ; vers 1 heure de la nuit, deux coups de dynamite bouleversèrent la toiture. La Sûreté de Sierre, avec la gendarmerie, fit une enquête ; on arrêta quatre individus qui avouèrent ; deux furent relâchés. Il s'agit d'une vieille haine de famille.

Cambriolages

A deux reprises et une fois avec effraction, on a pénétré au domicile d'un célibataire à Glarey, quartier de Sierre, et l'on a volé de l'argent pendant que le propriétaire dormait. La Sûreté de Sierre a arrêté le larron qui n'en est pas à son coup d'essai.

Les risques du métier

Dans la région du Simplon, 30 contrebandiers qui essayaient de faire passer du café ont été surpris par des douaniers italiens ; ils ont pris la fuite du côté suisse en abandonnant aux gabelous 790 kilos de café.

Au nord de Varèse, près de la frontière tessinoise, les douaniers italiens ont arrêté et séquestré une auto et un gros chargement de café ; les deux contrebandiers ont été envoyés en prison.

Le concours de ski de Finhaut déplacé à Montana

Le 3me Concours cantonal de l'Association valaisanne des clubs de ski ne peut avoir lieu à Finhaut les 15 et 16 janvier comme annoncé, par suite d'insuffisance de neige. Par contre, le Ski-Club Finhaut-Trient a chargé le Ski-Club de Montana d'organiser ce 3me Concours cantonal.

GYMNASTIQUE

Le renouvellement des autorités des associations cantonales de gymnastique entraîne automatiquement le changement des organes directeurs de l'Union romande de gymnastique groupant les associations des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. C'est pour procéder à ce « remaniement ministériel » que les anciens et les nouveaux dirigeants des organisations cantonales romandes de gymnastique se sont réunis dimanche dernier, à Lausanne, sous la présidence de M. Ed. Berger (Neuchâtel), président sortant de charge.

Au cours de cette réunion, on confia la direction des destinées de l'U. R., pour la période administrative 1937-1940, aux dirigeants de l'Association fribourgeoise qui aura la mission d'organiser, en 1938, à Bulle, la fête romande de gymnastique. On élut donc président M. Bays, de Fribourg, qui aura pour secrétaire notre compatriote Raymond Morand, auquel le Valais doit la constitution de l'Association valaisanne des gymnastes-athlètes. M. Albert Genoud, de Bulle, fut placé à la tête du Comité technique.

Dans ce comité, M. Reichmuth, président du C. T. de l'Association valaisanne, occupera désormais le poste de M. Bertrand, de Monthey, qui a pris sa retraite. A M. Boll, de Sion, qui fut pendant 4 ans le trésorier consciencieux et dévoué de l'Union, succèdera M. E. Sidler, de Martigny, le nouveau président de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique.

Après Vaud, Genève, Neuchâtel et Fribourg, c'est le Valais qui devra prendre le commandement de l'Union romande pour une période quadriennale, au cas où d'une de nos localités s'intéresse à l'organisation de la fête romande en 1942. Il y a certainement encore de la marge. Il importe cependant d'y songer dès maintenant, étant donné qu'il s'agit d'une manifestation importante puisqu'elle réunit plus de 3000 gymnastes.

M.

MARTIGNY

La soirée de l'Harmonie

On travaille activement à l'Harmonie ! La grande date approche et les musiciens, conscients de leur responsabilité, fréquentent régulièrement les répétitions. Aussi, nul doute que le programme, qui promet d'être fort intéressant, sera mis au point avec minutie afin que tous emportent de cette soirée la meilleure impression.

Le programme ne sera pas uniquement musical. Il comprendra aussi des productions d'artistes de chez nous. Voilà qui ne manquera pas d'apporter à cette soirée un charme et un attrait tout spécial.

Réservez tous la soirée du 23 crt. pour l'Harmonie et que ceux qui n'ont pas encore leur carte de membre passif s'empressent de la demander soit au caissier soit à un membre du comité, qui tous vous recevront avec le sourire.

Le programme complet sera publié la semaine prochaine.

Ski-Club Martigny
Challenge G. Couchepin

Le championnat cantonal de ski, qui devait avoir lieu à Finhaut les 16 et 17 janvier, ayant été transféré à Montana, le challenge G. Couchepin, course interne du Ski-Club Martigny, pourra avoir lieu au col de la Forclaz.

Cette manifestation sportive, la plus importante de la saison hivernale de notre Ski-Club, comprend une course de demi-fond et un grand slalom avec classement séparé pour chacune des épreuves. Le classement combiné sert à l'attribution du challenge G. Couchepin.

Une course slalom pour dames est également traditionnelle. Tout membre du club, quelque peu exercé, est vivement invité par le comité et la commission sportive de prendre part, au moins, à l'une des épreuves qui servent à situer la valeur moyenne de nos skieuses et skieurs et à constater les progrès réalisés.

Ces progrès sont certains grâce aux cours de skis organisés par notre commission sportive et ils seront un élément considérable d'intérêt.

Des courses comme le « challenge Couchepin », qui excluent tout esprit outré de compétition sans exclure la valeur des performances, sont toujours agréables grâce à la belle ambiance sportive qui y règne et la saine gaîté qui en résulte tout naturellement, parmi les concurrents comme chez les spectateurs que nous souhaitons nombreux.

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

Office divin à la Forclaz.
11 h. Course de demi-fond.
12 h. 30. Dîner.
14 h. 30. Slalom dames et messieurs.
16 h. Distribution des prix.

N. B. — Si l'état de la route reste inchangé, cars pour La Fontaine, samedi à 14 h. et dimanche matin à 7 h. S'informer chez Cretton-Sports.

Une joyeuse opérette à l'Etoile avec Henri Garat et Lilian Harvey

Il y a bien longtemps, il y a exactement trois ans, qu'on ne les avait plus vus ensemble, **Lilian Harvey** et **Henri Garat,** ceux qu'on avait appelés le couple le plus aimé de l'écran.

Si vous avez aimé « Le Chemin du Paradis », « Le Congrès s'amuse », « Princesse à vos ordres », vous viendrez voir « **LES GAIS LURONS** ».

Un film gai. Une musique charmante. Des chansons qui seront bientôt sur toutes les lèvres.

La semaine prochaine : Grande semaine de gala avec « **Sequoia** » et l'attraction du jour, **la démonstration du film en relief.**

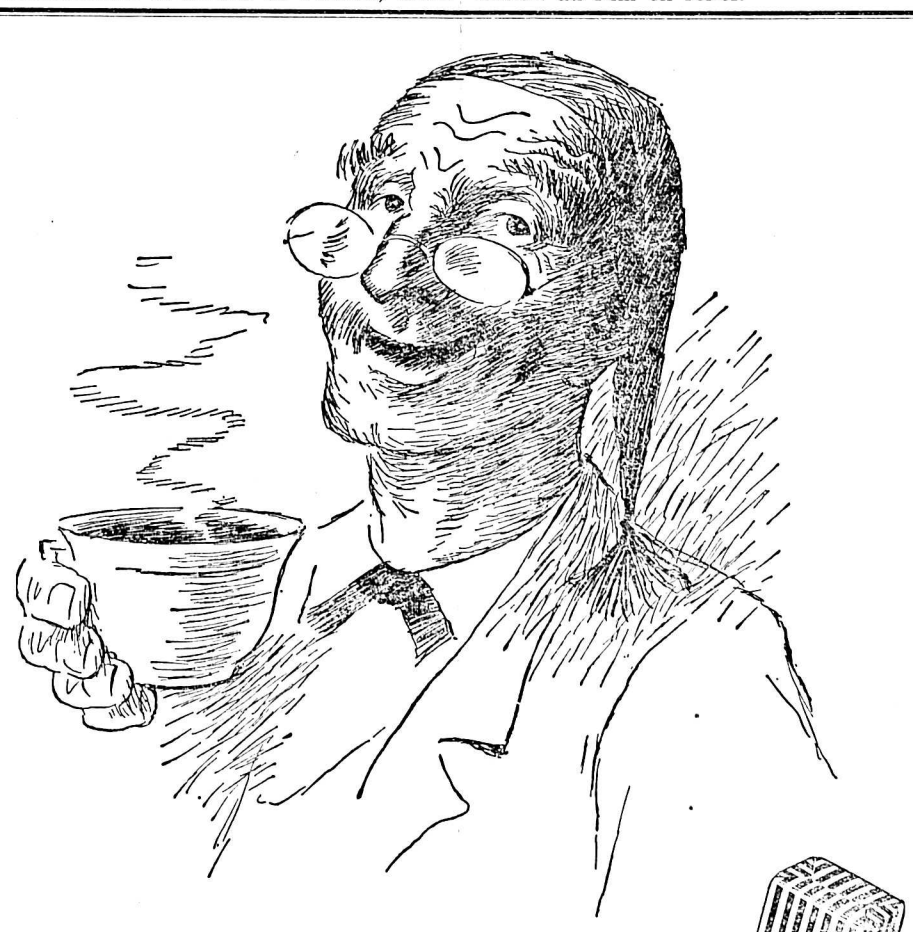
« Oui, FRANCK-AROME fait le café qui plaît ! »

Martigny-Bâtiaz
Loto de la Jeunesse radicale

Demain soir, samedi 16 janvier, dès 20 h., et dimanche dès 14 h., la Jeunesse radicale de La Bâtiaz organisera son grand loto au Café de La Tour (Café Chappot).

Invitation cordiale à tous les amis et amateurs de jolis lots. Qu'on se le dise. — (Voir aux annonces.)

Les frères Marx au Royal

Cette semaine, notre ville vivra sous le signe de la gaîté la plus folle, car les frères Marx seront parmi nous.

Les frères Marx... C'est-à-dire la loufoquerie rendue humaine.

Les Marx Brothers... Trois écervelés qui feront pour vous les cabrioles les plus imprévues, les plus ahurissantes, les plus déroutantes... Des galopades, des gambades, des éclats de rire qui feront pleurer de joie les plus sceptiques, les plus neurasthéniques.

Les frères Marx... Trois fous dans un film à grande mise en scène : « **Une Nuit à l'Opéra...** » Et quelle nuit ! Tous ceux qui auront déjà vu les frères Marx ne pourront qu'encourager leurs amis à courir au Cinéma Royal.

Pharmacie

Pharmacie de service du 16 au 23 janvier : Morand.

EN SUISSE

Un drame affreux à la gare de Morges

Une jeune fille de 15 ans se jette sous le train

Un drame aussi affreux que rapide s'est déroulé mercredi soir à la gare de Morges, à l'arrivée du train venant de Genève, à 19 h. 55.

Une jeune fille de 15 ans, Mlle Irène Conil, dont les parents exploitent à Morges un commerce d'appareillage et fournitures d'électricité, attendait l'arrivée du train pour mettre un fatal projet à exécution, soigneusement tenu secret jusqu'à la fin.

La pauvrette avait décidé d'en finir avec la vie, à la suite d'une réprimande qu'avaient dû lui infliger ses parents, tout récemment.

Au moment où le train parvenait à la hauteur du quai, Irène Conil se jeta sous les roues du convoi, devant quelques témoins horrifiés qui, n'ayant pu prévoir le drame, n'eurent pas le temps d'intervenir.

La malheureuse fut littéralement coupée en deux, le buste étant séparé du reste du corps. La mort dut être immédiate.

Ce drame a causé à Morges, où la famille si douloureusement frappée est honorablement connue, une émotion intense.

Après une rapide enquête, la levée du corps a été ordonnée par l'office de paix.

Après la catastrophe du Brisen

Nous avons relaté dans notre numéro de mardi cette tragédie de l'alpe survenue au Brisen, où une avalanche a englouti une colonne de skieurs dont 7 d'entre eux ont été tués.

Les corps des deux victimes qui restaient encore sous les neiges ont été découverts par l'équipe de secours. Ce sont ceux de MM. Louis Berbet, 18 ans, et Niklaus Kaufmann, 28 ans. Ils ont été transportés à Lucerne.

Le membre du Club alpin suisse (junior), que l'on avait cru disparu au Brisen, est, entre temps, rentré en parfaite santé au village.

(Réd.) — On constatera que les drames de montagne dans lesquels les adeptes du ski ont leur large tribut sont malheureusement très nombreux ces temps-ci. Cela provient surtout de la grande imprudence dont font preuve les skieurs inexpérimentés.

Cependant, ceux-ci ne doivent pas ignorer que s'ils coupent en travers une pente de neige fraîche, ils provoqueront presque certainement une avalanche. En effet, la neige fraîche qui repose sur l'ancienne durcie, du fait qu'elle a son assise coupée, se détache forcément et c'est ainsi que les catastrophes se produisent.

Combien d'accidents seraient donc évités si les skieurs prenaient pour règle stricte de ne traverser un flanc de montagne qu'en s'assurant à l'avance de la qualité de la neige qu'ils vont traverser.

Nous recommandons donc à tous nos fervents du ski de ne pas négliger cette mesure de prudence élémentaire.

La deuxième loterie de l'« ARVE »

La première loterie de l'« ARVE » — vente et tirage des billets — se déroula dans le court espace de six mois. Le nombre et le montant élevé des lots, la sûreté des garanties, le tirage à court terme en ont assuré le succès.

Au printemps de 1937 déjà aura lieu le tirage de la deuxième loterie « ARVE ». Elle se présente avec un plan amélioré, un nouveau mode de tirage et **des chances de gain plus nombreuses.**

Le but de cette loterie autorisée par le Conseil

Qu'est-ce que le « film en relief » ?

La démonstration qu'a faite la Métro Goldwyn Mayer du film en relief est, sans contredit, la grande nouveauté de l'année dans le cinéma.

On s'imagine difficilement l'effet extraordinaire produit par **le film en relief** sur le public. Depuis les premiers films muets projetés à l'aube de notre siècle, dans les sous-sols de cafés, depuis les premiers films « 100 % parlant et chantant », on n'a vu le public réagir aussi bruyamment, aussi éloquemment, aussi passionnément.

La démonstration du **film en relief** ne dure que quelques minutes, et pourtant ce sont ces quelques minutes là qui défrayent toutes les conversations, à la sortie, et le lendemain comme le surlendemain.

Le retentissement de ce court sujet est sensationnel. Tout le monde voudra voir **le film en relief.** Tout le monde en parlera.

Pour voir le film en relief, des lunettes de couleur rouge-verts sont nécessaires. Ces lunettes sont fournies par les cinémas.

Des effets étonnants sont obtenus ainsi. La foudre que vous voyez sur l'écran semble jaillir de celui-ci, s'avancer vers vous, traverser toute la salle, s'arrêter à quelques décimètres du spectateur, bien qu'il puisse se trouver à des dizaines de mètres de l'écran.

Cet extraordinaire complément sera présenté par le **Cinéma Etoile de Martigny,** la semaine prochaine, en même temps qu'un film dont on dit le plus grand bien : « **Sequoia** ».

Pour une **RELIURE** *adressez-vous à*
J. Suter-Savioz, Planta-Sion

Transports
Pour tous vos transports, adressez-vous à la Maison Tél. 62.312
Felley Frères - Saxon

d'Etat du canton de Lucerne est purement d'intérêt général. Le bénéfice contribuera à la création d'occasions de travail et à la publicité touristique. Le Conseil d'Etat du canton de Lucerne contrôlera l'utilisation du produit de la loterie.

Le montant de l'émission se monte à fr. 2,000,000.-. La loterie comporte 200,000 billets à fr. 10.—, numérotés de 100000 à 299999. Le total des lots atteint fr. 1,100,000.—, soit le 55 % du montant de l'émission. Le nombre des billets gagnants est de 20,996. Tous les lots sont payables en espèces, au comptant.

La série complète de 10 billets à fr. 100.— (10 billets se terminant par les chiffres 0 à 9) contient au moins un billet gagnant avec un lot de fr. 20.— au minimum et fr. 100,000 au maximum.

PLAN DE TIRAGE

1	lot	à fr.	100,000.—	= fr.	100,000.—
1	»	»	50,000.—	= »	50,000.—
4	lots	»	20,000.—	= »	80,000.—
10	»	»	10,000.—	= »	100,000.—
20	»	»	5,000.—	= »	100,000.—
20	»	»	2,000.—	= »	40,000.—
40	»	»	1,000.—	= »	40,000.—
100	»	»	500.—	= »	50,000.—
200	»	»	200.—	= »	40,000.—
600	»	»	100.—	= »	60,000.—
2,000	»	»	40.—	= »	80,000.—
18,000	»	»	20.—	= »	360,000.—
20,996	lots avec une somme totale de gains de . . .				fr. 1,110,000.—

Comparativement à la première émission, la deuxième loterie de l'« ARVE » apporte de sensibles améliorations, dont voici les principales :

Augmentation du montant total des gains. Il atteint le 55 % au lieu du 50 % du chiffre total de l'émission. Le mode de tirage sera également perfectionné, car seuls les lots de 20 et 40 fr. seront tirés sur la base du même chiffre final. Les autres catégories de billets gagnants, pour autant qu'ils ne seront pas tirés séparément, comporteront chaque fois un nouveau chiffre final. Ainsi, aucun chiffre final ne sera particulièrement favorisé.

Les gros lots de fr. 2000.— et plus seront tirés séparément. Ces nouveautés, introduites dans l'intérêt du public, augmentent sensiblement le nombre des chances de gain et rendent la loterie « ARVE » No 2 la plud favorable de toutes celles actuellement en cours d'émission en Suisse.

Comme pour la première émission, le payement des lots aura lieu immédiatement après la publication de la liste de tirage, par la Banque cantonale lucernoise, à Lucerne.

Les billets de l'« ARVE » sont en vente au bureau de la loterie à Lucerne (Hirschmattstrasse 13), compte de chèques postaux VII/6700, ainsi qu'aux guichets de toutes les banques du canton de Lucerne.

La guerre civile espagnole

Le bombardement de Malaga : 300 morts, 1000 blessés

L'aviation et des croiseurs insurgés ont bombardé lundi Malaga. Il y a 300 morts et 1000 blessés. On a vu de la mer plusieurs édifices qui s'écroulaient. Le vapeur « Saga » et le vapeur danois « Signe », qui se trouvaient accostés au quai, sont partis immédiatement pour Gibraltar, afin d'éviter les obus qui tombaient près d'eux.

Le bombardement a revêtu une violence extraordinaire. Six avions insurgés sont apparus dans le ciel et, décrivant des cercles au-dessus de la ville, ont lancé en quelques minutes une centaine de bombes incendiaires, cependant que deux croiseurs, à quelques milles au large, envoyaient de leur côté près de deux cents obus sur l'agglomération. Le « Signe » et le « Saga », qui ont rapidement appareillé et qui se sont réfugiés dans le port de Gibraltar, ont subi quelques avaries et quelques membres de l'équipage ont été légèrement blessés.

... et celui de Valence

On signale un violent bombardement de Valence mardi soir. Ce bombardement venait de la mer. Cinquante coups de canon ont été tirés. Après une dizaine de minutes, la canonnade a cessé. L'alarme a été donnée aussitôt. La foule, dans le plus grand calme, s'est dirigée vers les refuges.

L'aviation insurgée ne s'est pas présentée. Les avions gouvernementaux ont survolé la ville pour assurer sa protection.

Mercredi matin, le cargo « Ciudad de Mahon », sortant du port de Valence, a aperçu, à environ cinq kilomètres au large, plusieurs sous-marins probablement étrangers. Le bateau est revenu au port.

La situation sur les divers fronts

aurait par contre été calme ces jours derniers.

Un vapeur anglais a été arraisonné par des chalutiers armés de la flotte insurgée, puis relâché.

Il n'y aurait point de troupes allemandes au Maroc ?

Un démenti formel

Une note officielle dément catégoriquement les nouvelles relatives à la présence de troupes allemandes au Maroc espagnol.

Il faudrait y aller voir pour être plus sûr !

Une déclaration de Franco

Le général Franco, dans une interview au « Diaro de Noticias », a déclaré que Madrid étant une ville ouverte et les positions de défense placées à l'extérieur ayant été rapidement occupées, « militairement, la ville était prise ».

En somme, Madrid est prise, puisque le général Franco l'affirme. Et si les civils voulaient bien le laisser entrer, tout serait pour le mieux.

COURTES NOUVELLES

L'argenterie du négus.

La presse a mentionné dernièrement que le négus Haïlé Selassié vendait l'argenterie impériale.

Cette vente a produit 2,500 livres sterling que le négus destine à la subsistance des réfugiés éthiopiens.

Les intentions du duc de Tolède.

Interrogé sur ses intentions vis-à-vis du peuple espagnol, le duc de Tolède, ex-roi d'Espagne, aurait fait une réponse évasive.

Pauvre petit ! — En tombant, un garçonnet de 2 ans et demi, Guido Gandola, de Lugano, a renversé une marmite d'eau bouillante. L'enfant a succombé peu après à l'hôpital.

Mlle Lolette Payot se marie. — Mlle Payot s'est mariée avec M. Robert Dodille, à Lausanne.

Rappelons que Mlle Lolette Payot fut championne de tennis de Suisse, de France et d'Allemagne. Elle représenta brillamment et plusieurs fois notre pays à Wimbledon. Il y a deux ans, elle était classée « quatrième joueuse du monde ». Elle est passée professionnelle l'automne dernier.

Comme dans les beaux contes, tout finit par un mariage...

La neige sur le Vésuve. — La neige a fait son apparition sur le Vésuve et les points les plus élevés des montagnes environnant Naples, cela à la suite d'un brusque abaissement de la température.

Le Pape a une rechute. — Des bruits alarmants ont à nouveau couru sur l'état de santé du Pape.

On espère toutefois que Pie XI pourra quitter son lit quelques heures par jour, dès le début du mois prochain.

La cruauté des kidnappers américains. — La police d'Everett (Washington) a annoncé la découverte du cadavre d'un garçonnet dont la description correspond à celle de Charles Wattson, âgé de 10 ans, fils d'un médecin de Tacoma, enlevé il y a deux semaines. Un premier examen du cadavre, trouvé nu dans la neige, indique que l'enfant a été battu jusqu'à ce que la mort s'ensuive.

Le Tour de Suisse cycliste 1937. — Il aura lieu du 31 juillet au 7 août. Le nombre des étapes demeurera de 7 mais on diminuera probablement le nombre des coureurs. Passera-t-on en Valais ?

Le pickpocket reconnaissant

L'autre jour, un automobiliste s'en allant sur la route de Bristol, vit un pauvre hère qui marchait, mélancolique, au côté de la route.

— C'est un chemineau fatigué, pensa-t-il.

Et tout haut :

— Montez, mon brave.

L'auto file. Un bourg se présente, l'automobiliste, distrait, ignore le signal d'arrêt.

Un policeman s'élance :

— Votre permis de conduire ?

Le permis était périmé depuis quatre jours.

— Votre police d'assurance ?

La police était restée au garage.

Halte et formalités.

Le chauffeur repart, la mine longue, songeant à ses trois contraventions.

Le chemineau s'était tenu coi. Un peu plus loin il déclare :

— C'est ici que je descends.

Il ajoute :

— Monsieur, je suis pauvre, je ne puis offrir de payer votre amende. Mais je puis vous donner ceci.

Il met un carnet dans la main de l'automobiliste charitable, et s'éloigne rapidement.

Et le chauffeur constate avec surprise qu'il tient le carnet du sévère policeman, le carnet contenant toutes les charges relevées contre lui.

Un centenaire qui refuse de se marier !

John Staddon, citoyen de Bampton, en Angleterre, vient de fêter son 104me anniversaire.

Et il demeure un fervent partisan du célibat !

Voici ses déclarations :

« Pour une fortune je ne voudrais me marier.

« Les jeunes filles d'aujourd'hui ont bien progressé, mais elles ne savent pas faire la cuisine comme ma mère. »

Staddon restera donc célibataire. C'est un grand artiste. Il est graveur, constructeur d'orgues et excellent violoniste.

Ses gravures sur bois se trouvent dans beaucoup d'églises anglaises et américaines et il attribue sa vivacité et son talent au célibat...

Les enfants de feu Lucien PIERROZ, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de près et de loin, ont pris part à leur grand deuil.

Banque Maurice Troillet

MARTIGNY avec Agence à **BAGNES**

régulièrement contrôlée par la fiduciaire OFOR S.A. à Genève, conformément à la loi sur les Banques

Certificats de dépôts, 5 ans **4 1/4 %**

Certificats de dépôts, 3 ans **4 %**

Livrets d'épargne (avec 100 % de garantie légale) **3 1/2 %**

Comptes courants à vue **2 1/4 %**

Prêts sous toutes formes *aux meilleures conditions*

A vendre

Parcelle sur Martigny-Bourg, en Grimisuat, 1176 m2
Un pré en Verdan, 1125 m2.
S'adresser au bureau du journal. R 1123.

Effets militaires

inutilisables pr l'armée en bon état et propres

Pantalons gris-vert, sans pièces, extra, Nos 70, 72, 74, de 6 à 8 frs ; réparés, tous Nos de 3 frs 20 à 5 frs. Bandes molletières en drap bleu foncé, neuves, longueur 50 cm., 40 cts la paire. Petites brosses neuves 10 cts pièce. Maillots laine, gris, réparés, petits Nos 2 frs 50. Tuniques bleues, tout doublé, tous Nos 3 frs 50. Bretelles de fusils, 1 fr. la paire. Capotes bleues, de 5 à 7 frs.

Envois contre rembours

Mme Y. Pannatier, Vernayaz

Faites tous vos achats dans le canton !

Il est à prévoir que

le bétail restera cher

aussi, élevez beaucoup, surtout que maintenant vous pouvez le faire à bon marché avec le

Lactusa

produit qui donne les **meilleurs résultats** *pour l'élevage des veaux et porcelets.*

● *En vente dans tous les magasins sans augmentation de prix sur l'année dernière, soit :*

Le sac de **5** kg., fr. **3.-** Le sac de **20** kg., fr. **9.-**
„ **10** „ **5.-** „ **50** „ **19.-**

Fabrique des **Comprimés Lactus, Sion**

LOTERIE en faveur de

l'Hôpital-Infirmerie de Monthey

autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

Vous pouvez gagner Fr. 200,000.-
50,000.-
20,000.-
10,000.-
5,000.-
etc., etc.

1 lot au moins garanti par carnet ou série combinée
Pas de retenue fiscale sur les lots, tous payables en espèces.

Tirage 13 Mars 1937

Emission seulement 50,000 billets (numérotés de 50,000 à 99,999)

Prix du billet Fr. **20.-**
Prix d'un carnet de 10 billets Fr. **200.-**
Série combinée de 10 billets différents, numéros choisis dans 10 carnets . . . **200.-**

Tous les billets gagnants seront payés le lendemain du tirage

Les commandes de billets doivent être faites au bureau de la loterie de l'Hôpital de Monthey, à Monthey, par versement au compte de chèque postal II c 695 ou contre remboursement.
Les expéditions sont assurées seulement en Suisse, de façon discrète, **sous pli recommandé et sans frais** (ajouter Fr. 0.30 si vous désirez recevoir la liste de tirage dès parution).
La liste de tirage sera adressée gracieusement à toute personne acheteur d'une série complète.

Billets également en vente dans de nombreux dépôts.

N'attendez pas qu'il soit trop tard pour commander vos billets.

A LOUER
dans villa derrière la gare, 2 appart. avec tout confort. Chauffage central. Jardin. Très ensoleillé. — Adrien Darbellay, agent d'affaires, Martigny-Ville.

Une OCCASION
Pour cause départ, on vendrait un piano droit, à l'état de neuf, marque Burger & Jacobi. Excellente sonorité. Ecrire C. P. No 16.333, Martigny

On prendrait en
hivernage
un mulet pour 3 mois. Bons soins. S'adr. au journal sous R1122.

+ Gratis +
j'envoie mon prospectus pour articles hygiéniques et sanitaires. Ajouter 30 ct. pour frais d'expédition **A. Bimpage** (articles sanitaires). Case 430, Rive, **Genève.**

A vendre joli
veau femelle
race d'Hérens, issu de forte laitière. S'adr. à Albert Cretton, Martigny-Bâtiaz.

Paille
Scories Thomas
DESLARZES, VERNAY & Cie
SION

On demande un
Jeune homme
ayant des aptitudes, comme
apprenti tailleur
Faire offres à Ducrey Frères, Martigny.

Occasion
Vacherins du Mont d'Or, à partir de **1 fr.** le kg
A la même adresse. **Quartiers de veau**
Devant **1.40** le kg. Derrière **1.80** le kg. Expéd. partout.
A. Bircher-Vouilloz
Martigny-Bourg.

Occasion
Fromage Stracchino
gras, vieux, un peu piquant, pièces d'env. 7 kg.
Pièces ent. **2.40** le kg.
½ pièces **2.60** »
Détail **2.80** »
Jos. WOLF, Coire - Tél. 6.36

Bon marché, vieux
Fromage
maigre
Colis de 5 kg. 1.20 pr kg.
» 10 » 1.10 »
» 15 » 1.— »
Quart-Gras, vieux
Colis de 5 kg. 1.50 pr kg.
» 15 » 1.40 »
Jos. WOLF, Coire - Tél. 6.36

Les Conserves
STALDEN
sont délicieuses

Martigny-Bâtiaz - Café de la Tour

Café Chappot Samedi 16 janvier dès 20 heures
Dimanche 17 dès 14 heures

GRAND LOTO

organisé par la Jeunesse Radicale
INVITATION CORDIALE

CHAMPEX • Dimanche 24 janvier

Coupe des Ecandies

Course de descente. 3 challenges : Juniors, Seniors, Vétérans

AVIS

Pour la Loterie en faveur de l'Hôpital-Infirmerie du district de Monthey

Pour permettre à tout le monde de participer à cette loterie, il sera mis en vente DES QUARTS et DES DEMIS BILLETS. Une liste de souscription est à la disposition des intéressés au bureau de l'IMPRIMERIE PILLET, « Le Rhône », MARTIGNY.

Un quart de billet : fr. 5.—.

Un demi-billet : fr. 10.—.

A la maison de la Laine

Voyez notre rayon spécial pour la laine et articles de bébés. Vous y trouverez un très bel assortiment en laines fantaisie pr tricots aux prix les plus bas

DUCREY Frères

Martigny

Faites tous vos achats dans le canton !

La Boucherie Mariéthoud

ruelle du Centre 1
VEVEY Tél. 51.982
vous expédie ½ port payé.

Viande hachée s. graisse véritable chair à salami à 1 30
Viande désossée sans nerfs, pr charc. à 1.60 le kg
Morceaux choisis pour salaisons à 2.- le kg.
Boyaux courbes à fr. 0.10 le m
Grand choix de quartiers de derrière et devant. **Demandez** *la véritable recette pr la fabrication du sa'ami*
M. Allaman, successeur

A vendre divers

meubles

neufs et d'occasion: armoires commodes, tables, etc., 2 fourneaux potager à 3 trous en parfait état, très bas prix. S'adr. Mme Carruzzo-Moulin, menuiserie, Chamoson.

Poulettes

Renouvelez votre poulailler avec des poulettes résistantes, bonnes pondeuses. La race commune a toujours donné d'excellents résultats.

Poulettes 4 mois fr. **3.75**
» 5 » » **4.50**
» 6 » » **5.50**

Rabais par quantité. Envoi partout

PARC AVICOLE - Sion

Sanitäts- u. **Gummiwaren**
F. KAUFMANN, ZURICH
Kasernenstr. 11 Tel. 32274
Preisliste diskret

CAISSE D'ÉPARGNE

• DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS •

Etablissement fondé en 1876 Contrôlé par la Fiduciaire de l'Union de Banques Régionales

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton

Caisse Centrale : **SAXON**

DÉPOTS { CARNETS D'EPARGNE..... **3.50** %
OBLIGATIONS 3 ANS..... **4.—** %
OBLIGATIONS 5 ANS..... **4.25** %

PRÊTS hypothécaires aux meilleures conditions

Caisses-correspondantes à : Sierre, Sion Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

Communication importante
de la Loterie d'entr'aide aux montagnards

La Loterie d'entr'aide aux montagnards a été accueillie chaleureusement dans toutes les classes de la population. L'affluence des commandes a été telle en novembre et décembre que, contre toute attente, les billets étaient épuisés bien avant Sylvestre (date du tirage).

Le grand succès qui a couronné cette action nécessaire d'entr'aide aux montagnards nous a encouragés à lancer une tranche supplémentaire avec

Tirage à fin février 1937 au plus tard
(éventuellement encore plus tôt)

Cette deuxième tranche présente un plan de tirage sensiblement plus favorable. Elle comporte avant tout davantage de lots. Plus de 50 % de la somme totale est consacrée aux lots.

Le prix du billet reste fixé à Fr. 2.-
(La série de 10 billets Fr. **20.-**)

Tous ceux qui n'ont pu obtenir des billets sont invités à participer à cette nouvelle tranche. Sauf avis contraire de leur part, les personnes qui ont envoyé de l'argent et n'ont plus pu recevoir de billets en recevront de la deuxième Loterie d'entr'aide aux montagnards.

Pour cette deuxième tranche, le premier lot a été réduit, pour permettre de répartir le plus possible de lots moyens. Chaque série de 10 billets en contient de nouveau un gagnant au moins.

1	lot à	fr. 50,000.—	=	fr. 50,000.—
1	»	» 25,000.—	=	» 25,000.—
1	»	» 15,000.—	=	» 15,000.—
1	»	» 10,000.—	=	» 10,000.—
1	»	» 8,000.—	=	» 8,000.—
1	»	» 7,000.—	=	» 7,000.—
1	»	» 5,000.—	=	» 5,000.—
10	lots	» 2,000.—	=	» 20,000.—
20	»	» 1,000.—	=	» 20,000.—
50	»	» 400.—	=	» 20,000.—
100	»	» 200.—	=	» 20,000.—
150	»	» 100.—	=	» 15,000.—
200	»	» 50.—	=	» 10,000.—
500	»	» 20.—	=	» 10,000.—
1000	»	» 10.—	=	» 10,000.—
30000	»	» 2.—	=	» 60,000.—
32037	lots d'une valeur totale de			fr. 305,000.—

Si vous voulez profiter de la deuxième Loterie d'entr'aide aux montagnards, n'hésitez pas: versez *aujourd'hui encore au compte de chèques postaux VII|7000* de la Loterie suisse d'entr'aide aux montagnards, **Lucerne,** (Theaterstr. 15) Fr. 2.— par billet désiré plus 40 cts pour le port et 30 cts pour la liste de tirage.

Le bulletin de versement suffit, pas besoin de lettre.

Loterie d'entr'aide aux montagnards

Au profit du fonds d'entr'aide aux montagnards et pour créer du travail dans les régions montagneuses.

Un moyen unique d'augmenter le bénéfice sur l'élevage des porcs!

Le rendement de l'élevage du porc dépend de la rapidité avec laquelle les sujets atteignent le poids du marché.

Pour obtenir un accroissement rapide, il faut, tout d'abord, créer un squelette robuste et fort, et développer chez l'animal un **grand pouvoir d'assimilation.**

Vous obtiendrez ces résultats en employant la

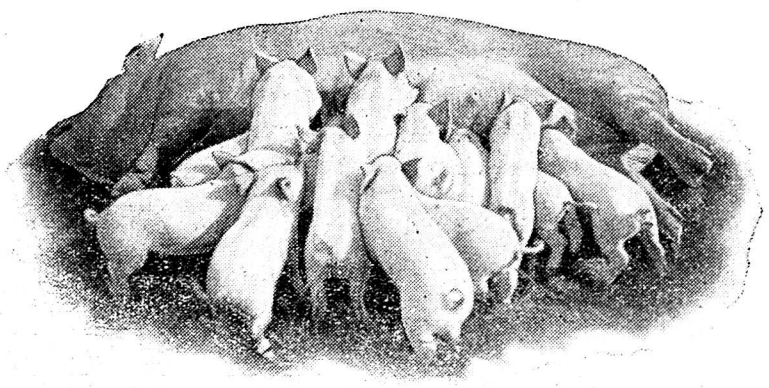

Provendéine

Vous évitez le **rachitisme** *et la* **pneumo-entérite.**

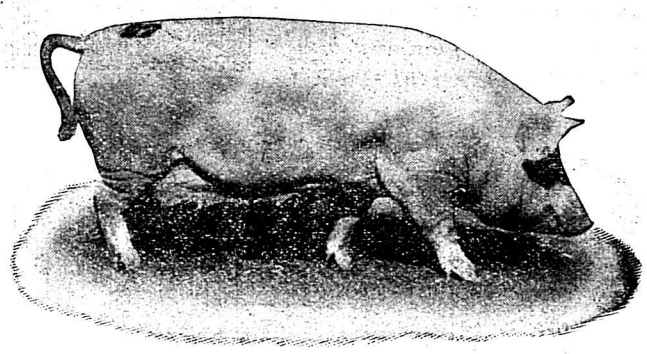

Riche en **Vitamines, Diastases, Matières minérales**

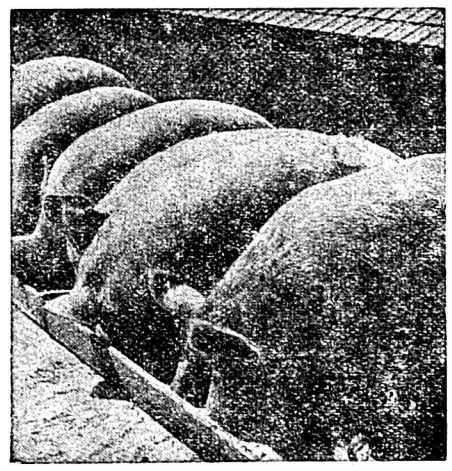

La **Provendéine** sert à fortifier la constitution des porcs, augmente l'appétit et facilite la digestion.

Les porcelets seront **mieux portants.**

Les truies auront du **lait plus abondant et plus riche.**

Provendéine

pour l'engraissement rapide des porcs, supprime les risques de l'élevage, en un mot, votre élevage sera **plus rentable.**

Le produit se trouve sous le contrôle obligatoire de VITAMINE.

Dépôts dans toute la Suisse

FABRICATION : **MALOSA S. A., LIEBEFELD**

Dépôt général du Valais : **Berto Grasso, Sion**

Feuilleton du journal « Le Rhône » 24

L'écolière de Dennenoord

Roman de Charlotte Mohor

— En plus, vous présenterez dûment vos excuses à Juffrouw van den Broek, envers qui vous avez été sans cœur. Elle souffre actuellement d'une crise de nerfs que l'on soigne à l'infirmerie. Et maintenant, Mesdemoiselles, réfléchissez à votre conduite, pour ne pas dire votre inconduite.

Là-dessus, « Madame » disparut et nous restâmes perplexes.

Les élèves, mécontentes, se divisèrent en deux clans.

Les unes déclarèrent Constance coupable, les autres rejetaient la faute sur moi.

— Cette sotte de Constance ! Nous savions bien qu'un jour ou l'autre, elle finirait par nous faire attraper.

— Du tout ! C'est Claire la responsable. C'est elle qui, toujours distraite et tombant des nues, est la cause de tout !

— Mais non ! C'est Constance avec ses éternelles quintes de toux et ses contorsions, qu'on ne peut voir sans s'esclaffer !

— Non, non ! Si Claire avait écouté, rien ne serait arrivé.

— C'est Claire !

— C'est Constance !

Heureusement que Juffrouw Meetelaar entra :

— Mesdemoiselles, à vos places, s'il vous plaît. Commencez vos compositions et que je n'entende pas un mot.

Le « sujet » n'avait rien pour nous inspirer et j'appris plus tard que, hors l'improvisation très spirituelle de Dora Carletti, jamais nous n'avions livré un travail aussi déplorable.

Le lendemain, Leida, qui partageait la chambre de Constance, nous raconta que le soir, dans son lit, elle l'avait entendue deux ou trois fois pouffer sous ses couvertures.

CHAPITRE XXVII

Quelques jours plus tard, je reçus un mot de Madame de Ridder, me priant de venir dîner chez elle le dimanche suivant.

— Le comte sera des nôtres, me dit Elize.

— Monsieur van Texel est actuellement au château de Heuvelsteede, chez ses tantes, lui répondis-je.

— Je sais, mais il a écrit à maman qu'il pensait rentrer samedi soir à Beukenhorst et qu'il acceptait avec plaisir son invitation pour le lendemain.

J'étais consternée... car, comme les autres élèves de cette malheureuse classe, j'étais privée de sortie...

Elize me proposa de venir avec moi chez « Madame » pour lui demander de faire exception en ma faveur.

Je n'oublierai jamais la réception qu'elle nous fit !

— Ah, vous croyez que, quand je dis une chose, j'en fais une autre ? N'avez-vous donc aucune notion de la justice ?

Nous allâmes alors supplier « Fräulein » et lui exposâmes le dilemme.

— Mes chères enfants, si l'on vous accordait ce que vous désirez, toutes les élèves se révolteraient... C'est hors de question.

— Mais que pensera le comte ? m'écriai-je.

— Que veux-tu, ma chérie ? Quand il viendra te voir, tu lui expliqueras... il ne va pas t'abandonner pour cela ! Sois sans crainte... Et elle m'embrassa.

Navrée, je montai pleurer dans ma chambre.

A midi, à la salle à manger, nous nous tenions toutes debout, derrière les dossiers de nos chaises, attendant pour nous asseoir que « Madame » se mît à table.

Lorsque celle-ci entra, suivie de « Fräulein », elle nous dit :

— Que les dix-sept élèves punies restent debout, j'ai à leur parler. Les autres peuvent prendre place.

Il y eut un certain remue-ménage et les dix-sept coupables attendirent avec angoisse ce qui allait leur échoir...

Alors « Madame » reprit :

— Mesdemoiselles, ayant reçu de bons rapports ces derniers jours sur votre conduite, je veux bien, pour cette fois, vous pardonner et annuler votre punition. Par conséquent, je permets à celles d'entre vous, qui ont reçu des invitations, soit pour dimanche prochain, soit pour un autre dimanche de ce mois, de les accepter !

Dix-sept jeunes filles s'écrièrent : « Merci, Madame ! » d'un seul cœur.

Je rencontrai le regard de la Directrice dans lequel je crus lire un sourire imperceptible...

Je compris et, depuis ce jour, je ressentis moins de crainte et plus d'affection pour elle.

Je n'ai jamais pu découvrir si « Fräulein » avait été pour quelque chose dans cette décision...

CHAPITRE XXVIII

Si ce que je viens d'écrire ressemble un peu à un aveu, je suis heureuse de pouvoir ajouter que, mécontente de moi-même, je pris la ferme résolution de suivre dorénavant mes cours avec l'attention et l'intérêt qu'ils méritaient et de bannir de mon esprit, autant que possible, toute pensée vagabonde, que je n'aurais osé avouer à celui que je respectais autant que j'aimais.

Il s'en suivit une période de calme pendant laquelle j'éprouvai les bienfaits d'un équilibre harmonieux, qui ne fut troublé qu'une fois par une conversation avec Dora Carletti, et dont je me souviendrai toujours.

Je revenais de Steenendam, où j'étais allée avec Miss Carry faire des achats. Les élèves étaient en récréation. Dora m'accosta de cette manière brusque qui lui était habituelle :

— Alors ? c'est le 6 octobre que tu épouses ton comte ?

Je la regardai.

— Oui, continua-t-elle, **ton** comte, ton grand Seigneur de Beukenhorst, qui laisse ses fiancées en plan, et qui va se « balader » à Paris !

— Tais-toi !

— Je te prédis que tu en verras de drôles, quand tu seras enterrée avec ton moine, dans son vieux manoir !

— Et si cela me plaît, à moi ?

— Oui, oui, je comprends : cela te plaît de devenir comtesse, évidemment ! Tu es une fine mouche, va !

— Est-ce que tu serais jalouse, par hasard ?

(A suivre)

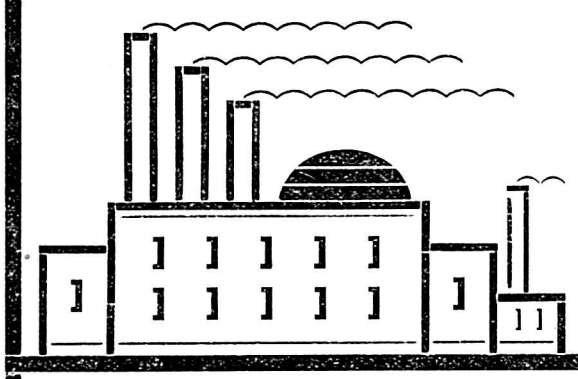

L'INDUSTRIE VALAISANNE

FABRIQUE DE TUYAUX DE CIMENT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les Hoirs d'Ernest Gay, Martigny

Dépôts à Loèche-Souste et Brigue

Menuiserie mécanique • Fabrique de chalets

P. Morisod

VERNAYAZ

- Exécution soignée de
- travaux aux meilleu-
- res conditions. Plans
- et devis sur demande
- Bonnes références

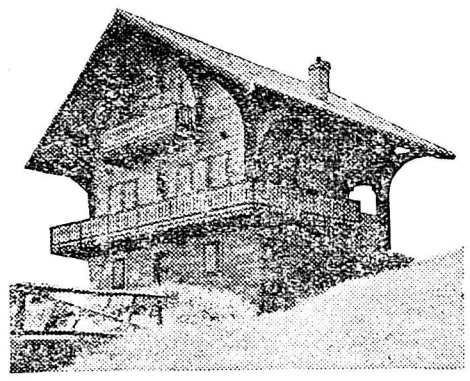

Fabrique de Meubles

Reichenbach Frères & Cie, Sion

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES DE LA SUISSE ROMANDE

MOBILIERS

simples et luxueux, d'une construction parfaite et à des prix défiant toute concurrence

Nouvelles créations — *Travail de qualité*

La Maison accepterait en échange de meubles (literie, etc.) des bois en grume (noyer, peuplier, poirier, cerisier) soit tous bois durs)

Magasin d'exposition: Avenue de la Gare, Sion. Dépôts à Monthey, Léon Torrent, et Aigle

Services Industriels

DE LA COMMUNE DE SION

Eau - Gaz - Electricité - Appareillage

Les Services Industriels se chargent d'exécuter les installations de toute nature et font toutes fournitures pour Lustrerie, Moteurs, Appareils à eau chaude, Frigorifiques, etc.

Coke de Gaz

Coke de 1re qualité, dur, homogène, anhydre, de pouvoir calorifique équivalent à celui des cokes de la Ruhr.

Conditions avantageuses

Chic, ton nouveau complet !!!

Nouveau complet ? Penses-tu. C'est celui de l'an dernier, seulement il sort de la

Teinturerie Valaisanne

Jacquod Frères, Sion, Gd-Pont, Tél. 2.25

où il a été nettoyé et teint par des Teinturiers-Spécialistes

Moulin agricole

SION

Maiserie avec installations modernes

Fabrication *d'aliments pour volailles, veaux et porcelets*

Nos reportages

La Fonderie d'Ardon

Son historique

C'est vers les années 1874-1875 que fut construite la Fonderie d'Ardon, qui est la seule industrie de ce genre en Valais. D'ailleurs, le nombre de fonderies n'est pas très grand dans toute la Suisse romande. On n'en compte guère plus d'une demi-douzaine !

Au nombre des promoteurs de cette industrie on peut citer les noms de Fritz Baud, Jean Bruno, Louis Ducrey, Ferdinand Lampert, Frédéric Gaillard et Frédéric Clemenzo, ce dernier le grand-père du capitaine et député actuel du même nom.

Des membres de cette équipe, presque tous étaient des anciens ouvriers des Forges ou Hauts Fourneaux d'Ardon qui, on le sait, furent fermés en 1870.

A propos de ces Hauts Fourneaux, nous croyons bon de rappeler ici qu'ils ont joué un rôle important dans l'industrie valaisanne durant la première moitié du 19me siècle, puisqu'ils n'occupaient pas moins de 600 ouvriers !

Ils transformaient en fer les minerais amenés de la mine de fer de Chamoson et de Martigny.

Ce serait surtout l'établissement de la ligne du chemin de fer en Valais qui leur aurait porté un coup fatal !

Bref, toujours est-il que leur exploitation cessa en 1870 et que c'est alors que l'initiative fut prise de la création de la Fonderie.

Rendons ici en passant hommage à la mémoire de ces vaillants pionniers et découvrons-nous devant leur courage et leur dévouement à mettre sur pied cette industrie dont les effets salutaires pour le pays auront été par la suite difficilement appréciables.

Mais, hélas ! tout ne fut pas rose dans les débuts. La Fonderie végéta d'abord à cause du manque de fonds puis prospéra par la suite grâce à la ténacité de trois des anciens fondateurs, les autres s'étant retirés.

Toujours péniblement, la Fonderie continua sa marche, les fonds manquant et demeurant la principale entrave au développement de l'usine.

A ce moment-là surtout — comme aujourd'hui d'ailleurs — les capitaux étaient rares et difficiles à trouver, surtout pour ces hommes de bonne volonté, mais dont les ressources financières étaient pour ainsi dire nulles.

L'argent donc manquait et rendait la marche de plus en plus difficile.

En 1881, le destin peu favorable voulut encore qu'un incendie détruisît la fonderie si péniblement montée. En quelques heures, il ne resta de ce bâtiment que quelques murs calcinés !

Ce revers ne devait toutefois pas abattre tant de courage.

Reconstruite et restaurée, la Fonderie subit depuis cette date de constantes améliorations selon les besoins sans cesse grandissants du travail du fer, de sorte qu'on peut dire de cette industrie qu'elle représente bien actuellement tout ce qui existe de plus perfectionné dans la branche. Et nous ne craignons même pas d'affirmer ici à ce sujet que la Fonderie d'Ardon soutient hautement la concurrence avec toutes ses rivales de la Suisse, et cela spécialement en ce qui concerne la fonte destinée à la construction de machines. Nous n'en voulons pour preuve que la confiance qu'elle s'est acquise dans les importants milieux industriels suisses : la Fonderie d'Ardon travaille en effet beaucoup plus pour les autres cantons romands que pour le Valais lui-même !

D'autre part, tous les salaires et impôts qu'elle a rapportés au Valais par la main-d'œuvre qu'elle a occupée sont autant de facteurs qui doivent inciter tous les Valaisans à soutenir cette industrie valaisanne en réciprocité des services qu'elle a rendus et continue de rendre à notre canton.

Si pendant la guerre et la première période d'après-guerre, l'usine a marché à plein rendement, elle n'a par contre pas échappé, elle aussi, à la crise de ces années-ci.

Toutefois, malgré ces temps pénibles, elle a pu — grâce au savoir-faire de ses dirigeants — se maintenir à des conditions satisfaisantes. Actuellement même, on nous confirme une réjouissante reprise d'activité à l'égard de laquelle la dévaluation du franc ne serait pas très étrangère.

Soulignons donc avec plaisir cette heureuse reprise et formons tous nos vœux pour qu'elle soit durable, ceci dans l'intérêt général de tout le pays.

La fabrication de la fonte

Bien peu de nos lecteurs, croyons-nous, savent comment se fabrique la fonte, et bien peu également auront assisté à cette intéressante autant qu'instructive opération.

Nous avouons nous-même notre surprise et notre admiration devant ce travail dont nous ne nous faisions aucune idée. Que de Valaisans ne savent ou ne connaissent même pas ce qu'on fait au sein même de notre Valais. On va visiter d'autres choses au dehors beaucoup moins intéressantes et l'on ignore du tout au tout les choses admirables qui se font dans notre canton et pour lesquelles les étrangers nous admirent.

M. Henri Delaloye, l'actuel directeur, depuis 28 ans dans la Fonderie, nous a déclaré qu'il existe certainement à Ardon même, des personnes n'ayant jamais visité l'usine et qui ignorent tout de ce qui se passe dans ce grand bâtiment. Grand édifice, peut-on bien le dire, puisqu'il ne mesure pas moins de 75 mètres de longueur sur une quarantaine de largeur et qu'il occupe actuellement 60 ouvriers.

Aussi conseillerons-nous vivement à nos maîtres d'école la visite de la Fonderie d'Ardon comme but de promenade pour leurs élèves.

Cela leur vaudra autant que plusieurs longues leçons !

* * *

On sait que nous sommes tributaires de l'étranger pour toutes les matières premières qui se rapportent

(Lire la suite en page 6.)

La

Fonderie d'Ardon s. a.

se charge d'installations de pompage, d'arrosage et de sulfatage, elle représente, pour les pompes motorisées, la

Motosacoche et Birchmeier

Le Tabac Brésilien

N° 18

étiquette rouge : léger ● étiquette bleue : ½ fort

de la

Manufacture de Tabacs de Monthey

pénètre partout grâce à sa qualité

Donnez la préférence aux produits du pays et exigez de votre fournisseur les produits de toute première qualité

SAVERMA

S. A. Martigny

PATES ALIMENTAIRES EN TOUS GENRES

Maïs, Avoine, Seigle, Tourteaux, Orge

GRANIT DU VALAIS

D. Travaglini

RAVOIRE s/ Martigny

TÉLÉPHONE 61.302

ENTREPRISE SUISSE

FABRIQUE DE DRAPS

Propr. Hoirie Eug. GARD, Bagnes

SPECIALITÉ : Draps de sport.
NOUVEAUTÉS : Draps peignés. Mi-laines. Filature de laines. Belles couvertures de lit. Couvertures de chevaux.

Travail à façon de la laine du pays au plus bas prix du jour.

Téléphone No 15

FABRIQUE DE CHAUX ET CARRIÈRE DE GRÈS DUR

Chaux vive en gros et au détail. Pavés, graviers et sables pour construction de routes. Combustibles et transports en tous genres

J. Dionisotti, Monthey

Téléphone 63.58

Reportage de la Fonderie d'Ardon

(Suite)

à l'industrie de la fonderie (sables divers, coke, etc.) ainsi que pour la fonte. Celle-ci arrive à l'usine, brute, c'est-à-dire en gueuses ou lingots d'environ 40 à 70 kg. chacun.

Les pays qui nous produisent ce minerai sont la France et le Luxembourg spécialement, puis la Belgique, l'Allemagne, l'Angleterre, etc.

Ce minerai importé est introduit dans le four de la fonderie à une dose variant de 300 à 400 kilos à la fois (selon les besoins).

A cette dose de minerai est ajouté un certain pourcentage de coke dont la combustion effectuera la fonte.

Le four, dont la chaleur atteint de 1300 à 1500 degrés, est actionné par un ventilateur électrique à grande puissance.

La fonte ressort liquide, environ trois quarts d'heure après sa mise au four, et c'est un spectacle vraiment saisissant que de voir le four crachant son liquide enflammé comme un tonneau de vin qu'on débonderait déverserait son contenu doré.

Le travail du pont roulant

Cette fonte liquide et couleur de feu est transportée au moyen d'un pont roulant qui parcourt une partie de l'usine et auquel est attachée une poche ou « grand creuset » contenant le métal en fusion qui est aussitôt introduit dans les moules. Cette opération s'appelle la « coulée ».

Ce pont roulant, qui peut supporter une force d'élévation de 15 tonnes, fonctionne dans toutes les directions ; il facilite et accélère beaucoup la coulée pour les pièces de grandes dimensions qui exigeraient un temps énorme si on devait les couler au moyen du creuset à main. Ce travail serait d'ailleurs impossible à exécuter dans de pareilles conditions.

Aussi, ce creuset à main n'est-il utilisé que pour les petites pièces ne dépassant pas le poids de 100 kilos. Pour celles-ci les mouleurs eux-mêmes, au moyen de ce petit creuset porté par 3 hommes amènent dans les moules le liquide en fusion.

Le modelage et le moulage

sont des opérations qui nécessairement doivent précéder la coulée, car pour chaque article sortant de la Fonderie un modèle doit être préalablement préparé. Celui-ci peut être construit sur simples données techniques ou sur croquis. Un atelier de modelage composé de spécialistes des plus qualifiés prépare tous les modèles de moules. Le modelage et le moulage nous paraissent être deux opérations constituant le cerveau initial de l'usine.

Les modèles sont faits en bois et le moulage consiste à prendre ce modèle en bois, le façonner exactement au moyen du sable « de moulage » afin d'obtenir le moule dans lequel la fonte liquide sera introduite.

Remarquons en passant que la Fonderie possède aussi un petit four à bronze qui permet de couler des pièces jusqu'à 200 kilos.

Les opérations pour la fonte, moulage, etc. sont les mêmes ici que pour le grand four principal de la Fonderie.

Ce que l'on réalise à la Fonderie d'Ardon

Toutes les fontes pour machines industrielles ou agricoles, toutes sortes de travaux se rapportant au fer et à ses dérivés, voilà ce qui, en somme, est inscrit au programme de la fabrication de la Fonderie d'Ardon.

L'énumération d'une telle activité nous amènerait donc trop loin. Attirons cependant l'attention sur le fait que la Fonderie est spécialement outillée pour la fabrication de tous les articles de canalisation (regards, grilles d'égouts, vannes, siphons, etc.), et qui y peuvent être obtenus aux meilleures conditions.

Aussi ne pourrions-nous que recommander instamment tant à nos administrations communales qu'à nos entreprises privées de penser à la Fonderie d'Ardon concernant de telles commandes, ceci d'autant plus qu'indépendamment de son département « Fonderie », cette industrie valaisanne s'est adjoint pour les besoins de la clientèle un

Atelier de construction mécanique

très bien organisé et outillé où une douzaine de mécaniciens compétents font marcher un nombre considérable de machines (tours, raboteuses, fraiseuses, etc.).

Ces techniciens qualifiés, est-il besoin de le dire, la Fonderie les tient à la disposition de sa clientèle. Cet atelier permet ainsi le finissage de toutes sortes de machines ou d'articles agricoles, tels que pressoirs, coupe-racines, hache-paille, etc., etc. dont nous étions il y a quelques années tributaires d'usines analogues établies au dehors.

Il est à noter aussi que grâce au matériel dont dispose cet atelier, toutes les machines agricoles ou industrielles (moteurs, concasseurs, bétonneuses, pompes, compresseurs, etc., etc.) peuvent être revisées et mises à neuf.

D'ailleurs, grâce à son excellent et sérieux travail qui a toujours donné satisfaction à la grande majorité de sa clientèle, la Fonderie d'Ardon et son usine mécanique se sont attirées la confiance des industriels et entrepreneurs avisés. Ceux-ci n'ont en effet pas tardé à se rendre compte des avantages et des services qu'ils pouvaient retirer en s'adressant à cette Maison.

A noter que, toujours intéressée aux choses pouvant être d'utilité et d'intérêt pour l'agriculture, la Fonderie d'Ardon s'est vu attribuer la représentation exclusive pour le Valais des pompes de sulfatage très réputées de la Maison **Birchmeier.**

Et la Fonderie s'occupe également, à des conditions très avantageuses, grâce au personnel qualifié et dévoué qu'elle a à sa disposition, d'installations de sulfatage, pompage et arrosage.

A côté de toute cette activité, elle représente encore la célèbre maison suisse **Motosacoche,** laquelle, indépendamment de sa fabrique de motos et cycles bien connus, s'occupe aussi de pompes d'arrosage.

Bref, tout ceci ne peut constituer qu'un grand Livre d'or à l'hommage de cette industrie valaisanne si méritante. C'est pourquoi nous ne reproduirons pas ici la liste nombreuse et importante des références flatteuses que la Maison s'est acquises au cours de plus d'un demi-siècle d'activité.

Nous concluons donc ce trop succinct reportage par...

La conclusion qui s'impose

logiquement à tout Valaisan digne de ce nom : **soutenir cette industrie valaisanne en lui accordant notre préférence.**

Et nous considérons à ce sujet de notre devoir de rappeler surtout à nos autorités, administrations communales, entrepreneurs, constructeurs, industriels, mécaniciens et agriculteurs qu'il existe au cœur même de notre canton une Maison capable et de confiance pouvant leur donner toute satisfaction dans les branches dans lesquelles elle s'est spécialisée.

Qu'on remise une fois pour toutes ces vieux clichés ancrés qui tendent constamment à faire accroire qu'on est toujours obligé d'aller au dehors pour être bien servi. Nos Confédérés nous donnent à ce sujet une bonne leçon puisque, comme déjà dit plus haut, les commandes des cantons romands pour la Fonderie dépassent de beaucoup celles du Valais !

Le petit entrefilet ci-après, paru en 1934, et que nous tirons d'un important quotidien vaudois, « La Revue », à l'occasion d'un reportage sur La Dixence, est d'ailleurs une référence des plus flatteuse à l'égard de la Fonderie d'Ardon. Il donne une idée de l'importance et de la confiance que cette industrie s'est attirées.

Voici ce qu'a écrit la « Revue » :

« Parmi tant d'autres, auxquels la Dixence fit appel au moment propice, il y a la **Fonderie d'Ardon,** établie à quelque 12 km. des chantiers de Chandoline. Cet établissement industriel occupe une soixantaine d'ouvriers qui se divisent en fondeurs, mécaniciens et modeleurs. Il se trouvait donc à proximité des bureaux d'exploitation de Chandoline, l'usine d'Ardon avec sa fonderie et ses ateliers.

« Bien vite les chefs d'exploitation de Chandoline surent tirer avantage de cet état de faits : une poulie cassée, le téléphone joue et la pièce de remplacement est commandée ; une bielle d'un moteur qui vient de fondre, encore un ordre téléphonique ; de même pour un excentrique, un palier, un engrenage fendus, un arbre tordu : vite un ordre de remplacement à Ardon et la pièce fut remplacée souvent en quelques heures.

« On imagine aisément que les ateliers d'Ardon (Fonderie d'Ardon S. A.) furent pour les directeurs des travaux de la Dixence de précieux auxiliaires. »

* * *

Et il nous reste maintenant à remercier le personnel de la Fonderie, chefs mécaniciens, etc., et surtout MM. Henri Delaloye, directeur, et son fils Roger, chef comptable, pour leur amabilité à nous piloter au cours de cette visite qui nous fut si intéressante et si suggestive en même temps que si instructive.

On apprend à tout âge. **R.**

Le journal populaire „Le Rhône" assure le succès de vos annonces. Confiez-lui donc toute votre publicité !

Nouilles *aux œufs frais* **Spaghettis, Macaronis et Cornettes** *„Les Gallinettes"* **„Blédor"**
de la fabrique de pâtes alimentaires
Saverma S. A. Martigny
digestives, nourrissantes et avantageuses
En cen e dans toutes les bonnes épiceries

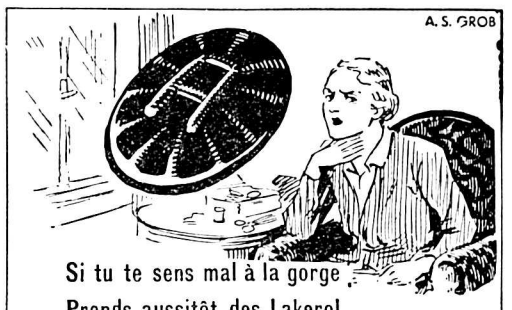

Si tu te sens mal à la gorge
Prends aussitôt des Lakerol
Lakerol
tablette contre la toux, l'enrouement et le catarrhe
Boîte verte **60 Cts.** Boîte métal **Fr. 1.—**

MAROCAINES 50 cts. LA PREMIÈRE LA MEILLEURE Vautier la cigarette populaire

Transports funèbres
A. MURITH S.A. Pompes funèbres catholiques
Tél. 50.288 — *Rue Chaudronnier, 16* — de GENÈVE
CERCUEILS — COURONNES
Dépôts à SION : Vve **O. Marléthod,** tél. 181
» MARTIGNY : **M. Moulinet,** tél. 225
» FULLY : R. Taramarcaz. tél. 32
» SIERRE : Ed. Caloz tél. 51.471
» MONTANA : R. Métrailler tél. 202
» MONTHEY : Barlatey-Galetti tél. 65
» ORSIERES : R. Troillet & Frères tél. 20

LES NÉGOCIANTS CI-DESSOUS SONT MEMBRES DE
l'UNION COMMERCIALE VALAISANNE
et délivrent son timbre-escompte. Celui-ci donne droit à tout acheteur chez eux au **5%** des achats au comptant et au détail

Noms des membres de Sierre et environs :

SIERRE : Allet Maurice, Pharmacie ; **Antille Candide,** Pharmacie ; **Baumgartner Erwin,** Boulangerie ; **Blatter Auguste,** Magasin d'épicerie, **Borzuat ; Burgener M.,** Pharmacie ; **Buro G.,** Ferronnerie Centrale S. A. ; **de Chastonay Jean,** Pharmacie ; **Clivaz Sœurs,** Epicerie ; **Dell'Ava Joseph,** Md-Tailleur ; **Derivaz-Carlen Lucien,** Bazar ; **Faust Gustave,** Négt ; **Favre Victor,** Epic., **Muraz ; Ga Balestra,** « Aux Quatre Saisons » ; **Jegerlehner-Kummer,** Boulangerie ; **Métrailler Placide,** Epicerie, **Glarey ; Michlig-Perruchoud,** Epicerie ; **Mosoni Ernest,** Epicerie ; **Mouton Elie,** Négociant ; **Pellanda Anselme,** Négociant ; **Perrenoud J.,** Primeurs ; **Perruchoud Armand,** Epicerie-Mercer. ; **Pitteloud-Berta Ed.,** Chaussures ; **Puippe Adrien,** Droguerie ; **Rauch H. A.,** Négociants ; **Rey Adolphe,** Fers ; **Salamin Ls,** Epic., **Muraz ; Schmutz F.,** Laitier ; **Schnyder Ed.,** Boul. ; **Schulthess Aloïs,** Epicerie ; **Schœchli Ernest,** Imprimerie ; **Tabin J.,** Mme, Papeterie ; **Tavelli A.,** Epicerie et Vins ; **Thévenaz M.,** Bazar du Château ; **Tonossi Jean,** Négociant ; **Tonossi-Zufferey,** Négociant ; **Walter-Amacker,** Mme, Papeterie ; **Zufferey-Marguelisch Isidore,** Epicerie, **Muraz.**

CHALAIS : Devanthéry Gérard, Epicerie ; **Métrailler Gilbert,** Négociant ; **Perruchoud Daniel,** Négociant, **Réchy ; Perruchoud Joseph,** Négociant ; **Rudaz Séraphin,** Epicerie, Chaussures.

CHIPPIS : Autino & Rey, Négociants.

GRANGES : Dubuis Eloi ; Roh Edouard, Négociant ; **Roh Hermann,** Epicerie ; **Saudan Judith,** Epicerie.

LENS-FLANTHEY : Emery Joseph, Epicerie.

LOECHE : Anthamatten L., Droguerie ; **Zumofen Norbert,** Droguerie.

MIEGE : Clavien Augustin, Négociant ; **Clavien Otto,** Négociant.

MOLLENS : Berclaz Adolphe, Négociant.

NOES : Kreutzer Dionis, Négociant ; **Loye Léon,** Epicerie.

MONTANA : Bitz J., Primeurs ; **Lehner Michel,** Quincaillerie ; **Mabillard Louis,** Primeurs ; **Pharmacie Internationale.**

SALQUENEN : Zumofen Victor, Négociant.

VEYRAS : Salamin Luc, Epicerie.

VISSOIE : Massy Candide, Négociant ; **Zufferey Jérôme,** Négociant.

SPÉCIALITÉS DE CAFÉS TORRÉFIÉS
Anselme Pellanda
SIERRE, *Près de l'Eglise*
Téléphone 51.382
Demandez les cafés avec primes : Porcelaine fine décorée

SIERRE et environs

ACHETEZ avantageusement au magasin
Anselme Pellanda
Téléph. 51.382 - Près de l'Eglise
Epicerie, Salaisons, Fruits, Légumes
Tissus - Confections - Chaussures
Service à domicile

ÉPICERIE
Dubuis Eloi, Granges
La bonne qualité à bas prix

Epicerie Centrale
Séraphin RUDAZ - Chalais
Membre „Usego" Olten
Toujours les plus frais et les meilleurs cafés
Chaque semaine les stocks sont renouvelés

La poudre cordiale anglaise
est d'une efficacité incontestable pour combattre le manque d'appétit, les vices du sang, chez le bétail
Exigez le paquet bleu
Pharmacie Allet, Sierre

ÉPICERIE PARISIENNE
Elie MOUTON, Sierre
SPÉCIALITÉS DE CAFÉS

La bonne chaussure
s'achète
AU CHAT BOTTÉ - SIERRE
Voyez nos nouveautés
d'hiver

Papeterie Walter-Amacker
Dépôt officiel des rouleaux de papier pour Caisses enregistreuses „National"
Envoi dans tout le canton

A. TAVELLI
propriétaire-encaveur - Vins en gros
Sierre
vous livre
Vins blancs et rouges du Valais
Vins rouges étrangers
Liqueurs diverses - Sirops
Jus de raisin du Valais, doux
aux meilleures conditions du jour
Téléphone 51.045

Ernest Mosoni, *Sierre*
Epicerie - Mercerie - Tissus
Confection de travail - Bonne qualité
Bas prix - Se recommande

Epicerie Gustave Faust, Sierre
(Près de l'ancienne église)
Grand choix en EPICERIE - MERCERIE - LAINES
Marchandises fraîches et toujours bien assorties

Semences contrôlées
C'est aux **4 SAISONS**
à SIERRE que vous trouverez les meilleures semences pour vos jardins

Crédit Sierrois
Carnets d'épargne **3.50** %
Comptes à terme, de **3** à **3.75** % selon durée
Capital : Fr. 1.000.000.—
Réserves : Fr. 400.000.—
paie sur
Certificats de dépôts à 3 ans : **4.**— %
Certificats de dépôts à 5 ans : **4.25** %
Contrôlé par l'Union Suisse de Banques Régionales

Chez **Métrailler à Glarey**
vous trouverez de la ***marchandise fraîche,*** *de* ***bonne qualité*** *et au* ***plus bas prix du jour***

Le meilleur des thés dépuratifs est le **Thé des Alpes du Valais** *de la*
Pharmacie Burgener
Zen-Ruffinen, succ. *SIERRE*